



MUTATIONS Outre-Mer

MUTATIONS CIMM OUTREMER
Le combat d'un homme aboutit !

CIMM : Centre des Intérêts Matériels et Moraux
La dernière circulaire relative au mouvement de mutations polyvalentes apporte une grande avancée pour nos collègues ultramarins.

Depuis maintenant 7 ans, un policier se bat pour obtenir la même prise en compte des CIMM pour ses collègues d'outre-mer afin qu'ils puissent faire valoir un droit prioritaire pour leur retour dans le département ou territoire d'origine.

7 ans de combat !
Dès 2011, Freddy TAYO s'est personnellement engagé au sein du collectif des fonctionnaires ultramarins afin de faire reconnaître les CIMM comme un droit fondamental et prioritaire.
Mais que son travail a été saupé et que certains ont tout simplement ignoré !
En 2014, il a donc décidé de rejoindre la CFDT, puis la Fédération Policière en tant que fédéré du Département et Société des Doux de l'Outre-Mer pour continuer son combat.

2018, l'année de l'aboutissement
Après le vote de la loi de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer et pendant autres dispositions en matière sociale et économique (loi n°2017-206 du 28 février 2017), la nouvelle circulaire de mutation du 3 avril 2018 n°18727 (DRENS) nous offre une grande avancée qui sera applicable en 2019.

ALTERNATIVE Police met à votre disposition à la suite de ce tract, l'ensemble des actions conduites par Freddy TAYO.

ALTERNATIVE Police a-t-il un seul mot : **BRUYO !**
Celles et ceux qui élèvent le contraire des autres sont des soupapeurs, des menteurs et des manipulateurs !

Freddy TAYO
- Militaire National (jusqu'en 2011)
- Membre du Conseil National Syndical
- Secrétaire local de la Fédération

Le combat d'un homme Une réussite
Depuis 7 ans, Freddy TAYO s'est personnellement engagé et s'est battu pour obtenir une prise en compte égale et prioritaire des CIMM. Son travail aboutit aujourd'hui dans la nouvelle circulaire de mutation. C'est une victoire personnelle, d'un homme au service du collectif !

Notre priorité : **Améliorer vos conditions de travail**
Notre devise : **Défendre vos intérêts**

Paris, le 12 avril 2019
Bureau National
47-49 Avenue Simon Bolivar 75019 PARIS
www.alternativepolice.fr - www.alternativepn.fr

Entre la suppression de la bonification Outre Mer et le flou sur la prise en compte définitive des CIMM (Centres d'Intérêts Matériels et Moraux), la parution des TG du 25-11-2020 et du 27-11-2020 ont ulcéré les collègues impactés.

Depuis sa création, Alternative Police CFDT n'a eu de cesse de se battre pour obtenir la prise en compte des CIMM, afin que nos collègues d'Outre-Mer puissent faire valoir un droit prioritaire pour leur retour dans leur département d'origine.

Ce combat aboutissait en 2017, après le vote de la loi de programmation relative à l'égalité réelle Outre-Mer

Dès cet instant, **Alternative Police CFDT** demandait néanmoins des explications sur les modalités de prise en considération des CIMM, car les textes brillaient par leur imprécision en ne mentionnant que l'impératif caractère fixe du CIMM.

TG du 25-11-2020

Ce télégramme a causé interrogations et frustration via les modifications qu'il apporte au mouvement Outre-Mer 2021 :

- Pour quelle raison les CIMM ne sont-ils pas évoqués, contrairement à ce qu'indiquait le TG du 20-11-2020 ?

TG du 25-11-2020

SUITE

• Si la suppression de la bonification Outre Mer doit être actée, **Alternative Police CFDT** alerte sur l'importance de la prise en compte des promesses de l'Administration dans l'élaboration des parcours professionnels et des projets de vie des collègues d'Outre-Mer qui ont décidé de rejoindre la Police Nationale selon les conditions alors en vigueur.

TG du 27-11-2020

Ce télégramme fait suite à ceux des 20 et 25-11-2020, en venant confirmer la prise en compte des CIMM pour le mouvement Outre-Mer 2021, mais « à titre exceptionnel », uniquement pour ce mouvement !

Nos collègues sont une nouvelle fois condamnés à l'incertitude de ce que leur réserve la future circulaire annoncée relativement aux mutations.

ALTERNATIVE POLICE CFDT demande !



- **Une application de la suppression de la bonification Outre-Mer uniquement aux futurs agents, qui auront signé leur contrat en toute connaissance de cause !**
- **De façon générale, plus de visibilité sur les classements de mutations Outre-Mer.**

Alternative Police CFDT est fort de l'expérience et de la détermination de ses délégués référents Outre-Mer, et s'appuie sur leur travail quotidien pour porter la voix de nos collègues ultramarins.

Nos collègues subissent depuis trop d'années un manque de clarté quant à leur avenir. Cette angoisse et cette incertitude à chaque diffusion de TG de mutation doivent cesser !

2